

Le mensuel de Fontenailles n°8

POUR NOUS CONTACTER

Adresse

63 rue de Maurice Wanlin
77370 Fontenailles

Téléphone—Fax

01 64 08 40 17
01 64 08 43 42
Astreinte : 06 08 05 01 47

Site

mairiefontenailles.fr

Horaires mairie

Lundi—mercredi—vendredi :
De 15h30 à 17h30
Mardi—jeudi :
De 10h00 à 12h00
Samedi :
De 9h00 à 11h00

La Brie Nangissienne

brienangissienne.fr

RAM

Le vendredi de 9h30 à 11h00

Bibliothèque municipale

Le jeudi de 9h à 10h45

École maternelle

01 64 08 46 87

École élémentaire

01 64 08 46 64

L'édito du Maire

JANVIER 2015

Chères Fontenaillaises et Fontenaillais

En ce début d'année 2015, l'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous présenter leurs vœux les plus sincères.

Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler...

Certes nous traversons une crise économique et sociale difficile, cependant il ne faut pas débiter l'année dans le pessimisme. Ainsi nous souhaitons, que tous se retrouvent dans les valeurs essentielles que sont le respect, la solidarité, l'humanisme et le partage.

L'année qui vient sera marquée par la réforme territoriale et implique des modifications de la carte intercommunale, alors que celle de 2010 produit à peine ses effets. Le gouvernement demande aux élus de travailler sur de nouvelles compositions d'intercommunalités basées sur un seuil minimum de 20 000 habitants. Le processus d'aménagement du territoire français et la décentralisation ainsi programmés, permettraient de transférer certaines compétences administratives de l'Etat vers les collectivités : ceci inquiète les maires.

Autre fait marquant de cette nouvelle année, la baisse des dotations de l'Etat. En 2015, elle sera matérialisée par une diminution de 3,7 milliards d'euros.

Face à ces réalités, nous ne choisissons pas l'immobilisme et les projets suivants seront réalisés :

- ◆ Ouverture de l'agence postale à la mairie le 1^{er} février
- ◆ Restauration du lavoir du Bézard au printemps, patrimoine historique
- ◆ Amélioration de l'éclairage public route de Villefermoy (localisation : entre la dernière maison et l'entrée du lotissement de la Pommeraie).
- ◆ Pose d'un point lumineux rue du Bouillot au passage piéton
- ◆ Aménagement de l'esplanade devant l'école maternelle
- ◆ Création d'un emplacement avec borne pour recharge de véhicules électriques
- ◆ Remplacement et ajout de panneaux de signalisation ainsi que de noms de rue
- ◆ Edition d'un livret d'accueil pour les nouveaux habitants
- ◆ Réfection de l'enrobé rue de Pars à Glatigny

Chers administrés, soyez assurés que l'ensemble des élus sera attentif à préserver et à défendre les intérêts de Fontenailles tout en restant à votre écoute.

Ghislaine Harscoët

Vie quotidienne—Vie pratique

Information de La Poste concernant les normes pour les boîtes aux lettres :

L'article R111-14-1 du code de la construction et de l'habitation prévoit que :

« Pour leur desserte postale, les bâtiments d'habitation doivent être pourvus de boîtes aux lettres à raison d'une boîte aux lettres par logement.

S'il existe plusieurs logements, ces boîtes doivent être regroupées en ensembles homogènes. »

Dans les constructions neuves (demande de permis de construire déposée après le 12 décembre 1979), les boîtes aux lettres doivent obligatoirement respecter les normes NF D 27 404 et NF D 27 405.

(extérieur : NF D 27-405, intérieur : NF D 27-404) **notamment au niveau des dimensions** (hauteur des boîtes, longueur et profondeur). Pour l'intérieur, trois possibilités : 260 x 260 x 340 ou 260 x 340 x 260 ou 340 x 260 x 260 mm.

La Poste signale que sur notre commune, plus de 80 boîtes aux lettres ne sont pas aux normes.

Rappel : depuis le 1 janvier 2014, **la carte nationale d'identité est valide 15 ans**. Si la vôtre a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, sa prolongation de 5 ans est automatique. **Elle ne nécessite aucune démarche particulière**. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Attention, cette prolongation **ne s'applique pas** aux cartes nationales d'identité **pour les personnes mineures**.

Quelques numéros utiles

Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie Nationale	01 64 06 90 16
Police	17
Pharmacie de garde : téléphoner à la police (17) pour connaître la pharmacie de garde.	
En cas d'urgences médicales, il faut appeler le 15, (SAMU).	
Centre anti-poison	01 40 05 48 48
A.Fa.L.T (Association Familiale de Lutte contre la Toxicomanie de Seine et Marne)	01 64 09 28 27



A vos agendas

- ◆ Le CMJ de Fontenailles se réunit le samedi 10 janvier 2015 à 14 h 00.
- ◆ La dégustation de **la galette des Rois pour les plus de 70 ans** aura lieu le dimanche 18 janvier à 15 h à la salle des loisirs.
- ◆ **Le vendredi 23 janvier 2015 à 19h00 : Vœux du Maire** à la salle des loisirs de Fontenailles.
- ◆ Le jeudi 22 janvier, intervention de la société de dératisation, France Hygiène Service, dans notre commune.
- ◆ Le samedi 31 janvier, **atelier créatif** (pâte Fimo) pour les ados à partir de 14 h dans la salle des associations.
- ◆ **Le samedi 7 mars, atelier cuisine** pour les « Mordus de chocolat ».

Graine de champion...



Fontenillais depuis 2 ans et demi, **Yani** a participé au Cross de qualification **pour les championnats d'Europe des moins de 20 ans** et a obtenu **la 12^{ème} place du classement générale** en parcourant 5 000 m en 14'36".

Ce jeune Fontenillais de 16 ans n'en est pas à son premier coup d'essai puisqu'il s'est déjà illustré avec le collège de Nangis en 2012-2013 en obtenant le **titre de champion de France**.

Actuellement, élève de 1^{ère} au lycée Uruguay France de Avon, il s'entraîne **au pôle espoir de Fontainebleau** et **est sur la liste ministérielle des Meilleurs Espoirs Français**.

Cette année, plusieurs compétitions attendent Yani et **sûrement de nouveaux succès**.

Les records de Yani

800 m : 1' 56" 23
1000 m : 2' 32"
1500 m : 3' 54" 12
3000 m : 8' 46" 10

Le CCAS vous informe

Vous devez faire valoir vos droits à la retraite et vous vous posez des questions sur les démarches à entreprendre.

La fiche retraite ci-joint, éditée par la CNAV (Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse) y répond. En outre, tout salarié ayant cotisé ou cotisant au régime général, quel que soit son âge, peut créer son compte personnel pour accéder à son relevé de carrière, relevé de points du régime complémentaire de retraite.

Pour cela, rendez-vous sur le site www.lassuranceretraite.fr. Vous y trouverez toutes les informations liées à la retraite au cas par cas.

L'atelier cuisine du CCAS

Le samedi 13 décembre, a eu lieu l'atelier cuisine sur le thème des "Petites mises en bouche avant les fêtes", encadré par le chef fontenaillais Dominique LIBAULT.

Avec une grande générosité et un savoir-faire professionnel, le chef nous a guidé étape par étape, dans la confection d'un foie gras et d'une confiture d'oignons.



Merci aux 12 participants pour leur bonne humeur (sérieuse!) et leur implication (joyeuse!).

Merci à Dominique, grâce à ce précieux partage, la recette "fait-maison" de ces mets traditionnels n'a plus de secret pour nous!

A bientôt.

Christine et Marion



Le repas des anciens

C'est le dimanche 30 novembre que Madame Harscoët, Maire de Fontenailles, des membres de l'équipe municipale et du CCAS ont reçu les Anciens du village lors du traditionnel repas de fin d'année.

Le temps automnal n'a pas entamé la bonne humeur générale.



Danses, chants, rires... ont émaillé cette journée qui restera un moment très chaleureux.

L'animation était assurée par Patrick Zian et le repas préparé par M. Mahon, traiteur.

Martine Dejeu, Marc Becker et Brigitte Baumaux vous présentent leurs meilleurs vœux.
Nous tenons à vous rappeler que nous sommes à votre disposition et à votre écoute.
En 2014, nous avons œuvré pour le bien de la commune et pour 2015 nous restons attentifs et vigilants à la défense de vos intérêts.

Mme Martine Dejeu.

Des nouvelles de l'école...

Nettoyage de la nature

Cette année encore, l'école de Fontenailles a renouvelé sa participation à l'opération « nettoyage de la nature » qui se déroulait fin septembre, en excluant toutefois les parties boisées du village, pour ne prendre aucun risque avec les chenilles processionnaires.

Et bonne surprise cette année, peu de déchets à ramasser : des mégots de cigarettes, des papiers de bonbons, des bouchons, des morceaux de plastique, quelques bouts de verre...

Les élèves sont repartis avec des gants et un tee-shirt en souvenir (sauf la classe des Petits qui les utilisera plus tard en jardinage), mais surtout en ayant pris conscience que chacun devait agir pour garder un village tout propre ! Nous avons continué cette sensibilisation en amont, en travaillant en classe sur le tri des déchets.



La semaine du goût

L'école de Fontenailles, comme chaque année, a participé à la semaine du goût. Lecture de recettes, ateliers de cuisine et dégustations dans toutes les classes : salades, jus, gâteaux, cakes, tartes, compotes, confitures, soupe, gratin tout particulièrement avec des fruits et légumes de saison.



Et surtout, Monsieur Caparros, l'apiculteur de Saint Ouen en Brie est venu nous présenter ses ruches, ses abeilles et nous faire une dégustation de miel : colza, acacia, tilleul, châtaignier...

Nous nous sommes régalés ! Un grand merci à lui !



Le coin des associations

Le vendredi 21 novembre **le beaujolais nouveau** a réuni 35 membres de l'**ASCLOF** dans la magnifique salle de la Grange aux Dimes de Samoreau.

La soirée dansante animée par l'orchestre "MUSIC SHOW" s'est déroulée dans une ambiance de franche convivialité et de bonne humeur.



Exposition Artisanale organisée par l'ASCLOF



L'exposition artisanale organisée par l'ASCLOF le dimanche 7 Décembre s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Les exposants ont débordé d'imagination pour présenter leurs produits.

A noter la présence de Madame Harscoët, le Maire de Fontenailles qui a apprécié la variété des stands.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Asclof

